

Le fait religieux fera sa rentrée à l'école genevoise en 2011

L'enseignement du fait religieux est à nouveau à l'ordre du jour. Un plan d'études est en cours de gestation.

Anne Buloz

Fin 2009, le Département de l'instruction publique (DIP) a chargé un groupe interdisciplinaire, composé notamment d'experts en sciences des religions et de personnalités intéressées à la réflexion sur le pluralisme culturel et religieux*, de lui donner des avis et des éclairages pour l'aider à mettre en œuvre un plan d'étude. Elaboré actuellement par les directions de l'enseignement, ce dernier entrera en vigueur à la rentrée 2011.

Pas de cours spécifique

Une chose est d'ores et déjà certaine, comme l'a rappelé le Conseil d'Etat en 2008, il n'est pas question d'introduire un cours spécifique sur l'enseignement laïc du fait religieux. «L'option choisie par le Département de l'instruction publique est d'aborder toutes ces questions à travers l'étude des grands textes, qu'ils soient religieux ou non. La Bible, le Coran, mais aussi l'Odyssée, Montaigne ou Marx, par exemple, sont des textes de référence», explique Patrick Hess, secrétaire général adjoint au DIP.

L'enseignement du fait religieux sera donc intégré dans les enseignements déjà existants, notamment dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté. Deux raisons sont mises en avant pour expliquer ce choix : la séparation Eglises-Etat est réglementée par un cadre légal très strict et la grille horaire n'est pas extensive.

Des outils pour mieux vivre ensemble

«C'est l'une des multiples notions de culture générale que l'école se doit de donner aux élèves. Le DIP prend très au sérieux le fait de fournir des connaissances et des compétences aux élèves afin qu'ils puissent mieux comprendre leurs camarades qui ne sont pas issus des mêmes traditions et croyances. L'enjeu est de leur donner des outils pour apprendre à mieux vivre ensemble», conclut Patrick Hess. Cet enseignement des tra-

ditions, croyances et modes de vie de plusieurs civilisations sera donc bientôt renforcé.

* Parmi eux, des membres du groupe citoyen « culture religieuse et humaniste à l'école laïque », qui compte des pasteurs. www.ecolelaïque-religions.org



▲ Les élèves du primaire et du secondaire verront l'enseignement des traditions renforcé.